

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ⵓⵎⵓⵍⵓⵔ ⵎⵓⵎⵎⵉⵔⵉ ⵔⵉⵣⵓⵣⵓ

ⵕⵓⵏⵓⵎⵓⵏⵉ ⵙⵓⵔⵓⵏⵉ ⵙⵓⵔⵓⵏⵉ

ⵕⵓⵏⵓⵎⵓⵏⵉ ⵙⵓⵔⵓⵏⵉ ⵙⵓⵔⵓⵏⵉ

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERRI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES

N° d'Ordre :

N° de série :



جامعة مولود معمري - تيزي وزو

كلية الآداب واللغات

Mémoire en vue de l'obtention

Du diplôme de master II

DOMAINE : Langue et culture Amazighes

FILIERE : Linguistique et didactique

SPECIALITE : Etudes linguistiques Amazighe

Thème

L'analyse morphologique et sémantique des noms de famille de la région de Makouda

Présenté par :

AMMOUCHE Chafia

Encadré par :

AMATOUI Amirouche

Jury de soutenance :

Président : HADAD Samir, MCA, UMMTO

Encadreur : AMATOUI Amirouche, MAA, UMMTO

Examineur : HOUACINE Morad, MAA, UMMTO

Promotion :2023/2024

Remerciements

*je tiens à remercier mon encadreur M. AMATOUI

* je tiens à remercier les membres de jury.

*je tiens à remercier mes chers parents.

*je tiens à remercier tous nos informateurs qui ont pris le temps de nous fournir des informations et de nous consacrer leurs temps.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

*A mes chers parents, qui m'ont encouragé dans mes études.

* A ma chère sœur lyla qui m'encourage toujours.

*A toute la famille Ammouche.

*A tous nos informateurs pour leur temps donné.

*A tous mes amis sans exceptions.

Sommaire

Introduction générale.....	9
Chapitre : Approche morphologique	13
Chapitre : Approche sémantique	30
Conclusion générale	41
Bibliographie	
Annexes	
Agzul (résumé)	
Lexique	
Table des matières	

Introduction générale

Introduction Générale

Le berbère fait partie de groupe de famille de langue chamito-sémétique, elle est perçue comme une langue originaire de l'Afrique septentrionale. Le berbère reste toujours représenté et inclus parmi les nombreuses langues parlées.

L'onomastique c'est une branche de l'exicologie cette science a pour objet l'étude du nom propre. Le terme « onomastique » est une définition fonctionnelle d'un point de vue pragmatique c'est –à-dire pratique, qui s'applique à l'étude de la nomination d'une personne et d'un animal.

En général, le nom propre fait référence à un individu ou à un groupe d'individus, il peut désigner aussi un lieu ou à une chose spécifique, tandis que le nom commun fait référence aux différentes catégories de personnes, de lieu, de chose.

Le nom propre selon Hatzfeld A & Darmesteter A (1985 :1900) « *Le nom propre il est considéré comme un mot par le quelle on désigne individuellement une personne... mot par le quelle on désigne individuellement un animal ..., mot qui sert à distinguer tel pays, tels cours d'eau, tel navire, tel ville...* ».

un patronyme connu sous le nom de famille Le patronyme fait référence à un domaine parental et territorial, il représente un signe d'identification à un espace spécifique, le patronyme permet de déterminer les caractéristiques d'un groupe., on désigne par le patronyme le nom de père donné à l'enfant latéralement et se transmet de l'une génération à une autre, L'appellation ou la dénomination joue un rôle de reconnaissance ou d'identification chez les individus car ils ont constamment besoin de se démarquer et de séparer chaque élément qui les entoure d'un autre, d'un lieu, d'une personne à un autre. Le fait de nommer une personne est un acte de langage qui consiste à la nommer et à la désigner. Avec l'absence de langage et les noms, l'univers est inexistant.

Présentation sujet

Notre thème de recherche est une analyse morphologique et sémantique des anthroponymes de chef lieu de Makouda. Notre travail se divise en deux chapitres, le premier chapitre porte sur l'analyse morphologique : cette partie sert à étudier ou à dégager la forme des noms simples et des noms composés, le genre : le masculin et le féminin. Le deuxième chapitre, quant à lui, porte sur la sémantique. Cette partie se base sur le sens est la signification de

chaque anthroponyme. C'est une analyse lexico-sémantique. Ce travail s'inscrit dans le domaine de l'onomastique (une étude des noms propre).

Problématique :

Afin d'effectuer notre travaille, nous avons essayé de réprendre aux questions suivantes :

- Quelles sont les origines est les significations de chaque anthroponyme dans cette region ?
- Quelles sont leur caractéristiques morphologiques et sémantiques de chaque nom recueilli. ?

Hypothèses

Afin de réprendre à ces questions, nous allons émettre les hypothèses suivantes :

- * Nous supposons que tous les anthroponymes contiennent une signification.
- * Nous supposons que les anthroponymes de cette région sont des noms simples et des noms composés.
- *Nous supposons que ces anthroponymes sontd'origin berbère.

Plan et organisation de travail :

Notre travail est structuré autour des éléments suivants : deux chapitres précédé d'une introuduction générale. Le premier chapitre est consacré a l'étude morphologique, où nous allons examiner la morphologie des noms propres. Le deuxieme chapitre, aborde l'étude semantique des anthroponymes recueillis, où nous allons degager la racine de chaque anthroponyme, examiner et établir leurs diverses significations. En fin, nous présentant les resultats obtenus au dans la conclusion generale.

Presentation du terrain d'enquête et des informateurs

Makouda

Makouda (en kabyle "makuda") est une commune algerienne de la wilaya de tizi ouzou ; en kabylie. Située a mi-chemin entre tizi ouzou et tizirt (a 19km au nord de tizi ouzou et 21km au sud de tizirt)

Les informateurs :

Nom de l'informateur	Age	Sexe	Langue maîtrisées	Niveau d'instruction	Quartier
A. houriya A.ljouher	44 ans	Femme	Arab Kabyle Français	Fonctionnaire	Tinkachine
Où. Fatiha	55 ans	Femme	Kabyle Français	Fonctionnaire	Tansa
H. Mouhnd	56 ans	Homme	Arabe Kabyle Français	Retraité	Akhenduk
A. Ouardia	39 ans	Femme	Kabyle Français	Fonctionnaire	Makouda

Chapitre I

Analyse morphologique

Introduction

Dans ce chapitre, nous aborderons, en parallèle, d'une manière générale, les concepts et théories essentiels à l'analyse morphologique afin de clarifier et faciliter la compréhension de notre recherche par les lecteurs.

I- Définition de nom propre

Le nom propre a une grande place dans le langage et la linguistique. Il contient, aussi, une place importante dans l'anthropologie. Le nom propre a pour but d'identifier ou désigner un individu. Pour Jean Molino (1982 :8-16) « *le nom propre prend toujours la majuscule* ». Il ajoute que *le nom propre semble échappé à la vie morphologique du nom commun*, le nom propre n'est pas significatif, donc il n'a aucun sens. Lorsque on fait référence à des noms, cela facilite l'identification, cependant lorsque on parle d'une personne son nom, il est plus difficile de la reconnaître. Selon M. Lachref (1998 :151) « *un nom propre évoquant une valeur déterminée, spécifique* »

II-Définition de l'onomastique :

L'onomastique est une discipline qui se concentre sur l'étude des noms propres. C'est une branche de la lexicologie qui est une étude des origines des noms propres. Elle se subdivise en anthroponymie, qui concerne les noms propres des individus, et la toponymie concernant les noms de lieu. Selon, O. Yermeh (2018 :85) : « *le terme **onomastique** vient du grec **onomastikos** qui signifie propre à donner un nom lequel dérive du terme **onomasia** désignation par un nom tous deux remontent au grec ancien **onoma** qui signifie nom cette science étudie les noms propre sous toutes ses formes en s'intéressant à l'étymologie de leur formation et de leur usages à travers les langues et les sociétés, elle se propose de rechercher leur signification, leur histoire, leur évolution et leur impacte sur les sociétés* » d'après DUZAT A, (1980 :07) « l'onomastique est une recherche systématique de l'étymologie des noms propres » . Selon CAMPROUX C (1989 :6) l'anthroponymie de grec « antropos » homme et « onoma » nom s'occupe des prénoms, des noms de famille, et pseudonymes » il ajoute « la partie de l'onomastique qui étudie les patronymes et les prénoms, leurs formations et leurs propagation en mesurant leur fréquence et en le classant selon leur origine ». L'onomastique est un domaine qui conserve très bien les faits linguistiques très anciens, qui ont presque disparu mais qui peuvent être conservés dans la langue vivante. Par conséquent, les matériaux onomastiques sont souvent résistants à l'analyse linguistique.

Les noms propres sont expliqués par l'onomastique afin de les déterminer.

III -Les branches de L'onomastique :

L'onomastique est divisée en deux branches, on distingue l'anthroponymie, et la toponymie

III-1- l'anthroponymie : 1

L'anthroponymie : est l'étude des noms de personne qui se compose de deux mot : « antropos » qui veut dire homme, et « nymie » qui veut dire nom. Selon J. Dubois, (2012 :39) : « partie del'onomastique qui étudie l'étymologie et l'histoire des noms de personne : elle fait nécessairement appel a des recherche extralinguistique » l'anthroponymie s'attèle à toute les formes d'appellation des personnes telles :

- les noms de famille ou patronymes
- les prénoms (ou noms individuels ou nom d'ego)
- les surnoms, les sobriquets.
- les hypocoristique (surnoms affectueux ou enfantins)
- les ethnonymes (nom de tribus).
- les hagionymes (nom de saints).

. Selon CAMPROUX C (1989 :6) il definit l'anthroponymie comme « l'anthroponymie de grec antropos, homme et onoma, nom, s'occupe des prénoms noms de famille, et pseudonymes ».

III-2- la toponymie

Selon J. DUBOIS (2012 :485) « la toponymie est l'étude de l'origine des noms de lieux de leur rapport avec la langue de pays, les langues d'autre pays, ou des langues disparues, la matière généralement divisée selon la géographie, il existe des spécialistes des noms de fleuves (hydronymie), des noms de montagne, et des spécialistes aussi pour telle ou telle région. »

MOUNIN G (1974 :326) deffinit la toponymie comme « la dicipline linguistique dont l'objet d'etude et les noms propres des lieux »

Types de la toponymie

-A) L'hydronymie :

Mot grec qui est composé de deux mots **hydro** veut dire l'eau, et **onama**, l'étude des noms de cours d'eau, des pièces d'eau, des rivières, des sources... etc.

-B) L'oronymie :

Du grec **oros** (montagne) étudie les noms des montagnes et des pointes, pics...etc.

-C) L'odonymie :

Du grec **odos** qui veut dire route ou rue ; elle étudie les noms des rues, des chemins et des routes.

-D) La micro –toponymie :

Du grec « micro =petit » qui étudie les lieux –dits un peu ou non habités, les châteaux ou les fermes isolées, les établissements industriels, etc. »

IV- La morphologie :

La morphologie c'est la branche de la grammaire qui étudie la manière dont sont construits les mots, leur forme, leur structure, elle sert à étudier des morphèmes.

Dans tous les travaux onomastiques, la morphologie joue un rôle déterminant même avec l'étymologie car elle est la seule moyenne qui permet d'identifier l'évolution d'un nom. Les noms propres font partie de ce système donc ils peuvent également être analysés morphologiquement.

Selon J. DUBOIS. (1994.311) : « *en grammaire traditionnelle la morphologie est l'étude des formes des mots, (flexion et dérivation), par opposition à l'étude des fonctions ou syntaxe* ». En linguistique moderne le terme de morphologie a deux acceptations principales :

*La morphologie : est la description des règles qui régissent la structure interne des mots c'est-à-dire les règles de combinaisons entre les morphèmes racines pour constituer des « mots » (règles de formation des mots, préfixation, et suffixation, et la description des formes diverses...).

* Ou bien la morphologie et la description à la fois, des règles de la structure interne des mots et des règles des « syntagmes en phrases » pour, CHERIGUEN F, (1993 :16) affirme que : « dans toute étude onomastique la morphologie est déterminante. Elle est même, avec l'étymologie l'unique moyen qui permet d'identifier l'évolution d'un nom. De ce fait, comme les noms propres font partie de ce système alors ils peuvent à leur tour être analysés morphologiquement ».

V-Le mot :

En linguistique, on définit le mot par une succession de lettres qui représente quelque chose, il peut être un nom, un pronom, un article...etc, il peut avoir aussi une signification pragmatique. Sa fonction est de dénommer une chose. « ... *mot par lequel on désigne individuellement une personne ...mot par lequel on désigne individuellement un animal ...mot qui sert à distinguer tel pays, tel cours d'eau, tel navir, telle ville...etc de toute autre et à le désigner spécialement* ».

selon J Dubois (1994 :312) En linguistique traditionnelle ,le mot est : « *un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes ;cette séquence est susceptible d'une transcription écrite(idéogrammatique, syllabaire ou alphabétique)comprise entre deux blancs dans ses divers emplois syntaxique, elle garde sa forme, soit totalement, soit partiellement (dans le cas de la flexion).sur le plan sémantique le mot dénote un objet (substantif),une action ou un état (verbe) une qualité (adjectif)une relation (préposition) ...etc* ».

Dans notre recherche tous les patronymes sont des mots, qu'ils soient simples ou composés, qu'ils soient libres ou annexés.

Exemples :

RABIA [RABIYA] mot simple, a l'état libre.

OUKASI [UQASI] mot composés, a l'état d'annexion. Probablement il est d'origine de n AT OUKASI pour désigner la personne. Le « at » a disparue sur l'effet d'économiser de langage.

VI-La racine :

La racine désigne l'élément fondamental commun a tous les membres d'une même famille de mots au sein d'une langue, ou d'une famille de langues Selon Cantineau, (1950 : 230) : « *la racine et l'élément radicale essentiel commun a un groupe de mots étroitement apparentés par le sens il préfère dire « bas » que « racine » on obtient la racine après avoir éliminé tous les affixes et désinences.*

Selon Mammeri M, (1986 :10) « *une racine (ou un radical) est monolittère, bilitère, trilitère, quadrilittère selon qu'elle est formée de 1, 2, 3, 4 consonnes radicales* ».

La racine contient une signification lexicale, demeure en état virtuel, mis à jour par le schème d'après F. de Saussure « les consonnes dénotent un sens lexical, les voyelles affixées ont une valeurs grammaticales, leur attitude de variation est plus grand que celle des consonnes

VI-1-la racine a base monolitère :

Cette racine elle contient une seule consonne.

Exemples :

Lali → [LALI] → C1 C1

Ilul → [ILUL] → C1C1

Azzaz → [ZZ] → [a C1aC1

C'est un nom simple, singulier avec redoublement de consonne

VI-2- La racine a bas bilitère :

Cette racine est formée de deux consonnes

Louni → [LN] → [C 1OUC2I] : c'est un mot simple, singulier, masculin

Abbas → [BS] → [AC1AC2] :c'est un nom simple, singulier, masculin

VI-3) La racine a base trilitère :

Cette racine est formée de trois consonnes. Exemple

Boudjema → [BĠM] → [C1OUC2C3] : C'est un nom composé de deux unités BOU et DJEMA :C'est un nom singulier, masculin, il contient trois consonnes (base trilitère).

Nemmar → [NMR] :C'est un nom simple, singulier, masculin, il contient trois consonnes

VI-4) La racine a base quadrilitère :

Cette racine se forme de quatre consonnes. Exemple :

Sidhoum : [SDHM] → [C1iC2C3OUC4] c'est un nom composé, singulier, masculin, il se forme de quatre consonnes

VI-5) La racine a base cinquantenaire :

Cette racine se forme de cinq consonnes. Exemple

Belkacem → [BLKSM] → [C1e C2C3aC4eC5] c'est un nom qui se compose en deux unités (bel et kacem) c'est un nom singulier, masculin, qui contient cinq consonnes

Rabahallah → [RBHLH] → [C1aC2aC3aC4aC5] c'est un nom qui se compose en deux unités (rabah et allah) nom singulier masculin qui contient cinq consonnes.

Le nom :

Le nom présente une morphologie spécifique, se distinguant par diverses modalités et signaux qui le différencient des autres catégories de lexique. Il présente une première vocalise qui peut être modifiée en passant de la condition libre à celle d'annexion ou en passant du singulier au pluriels. Le nom en tamazight est constitué d'une racine et d'un schème.

SALEM CHAKER (1991 :125) nous confirme que « *le nom berbère est l'association d'une racine lexicale, et d'un schème nominal et de marque obligatoires* ».

Généralement, le nom débute par une des trois voyelles complètes qui comprennent la langue berbère entre i et u. C'est la forme qui apparaît lorsqu'il est hors syntagme dans certains endroits de l'énoncé. Le nom est caractérisé par la combinaison d'une racine lexicale et d'un schéma nominal et de marque indispensables.

Selon HADDADOU MA « *le nom simple est défini par l'association d'une racine lexicale, et d'un schème nominal, il se combine obligatoirement avec les modalités centrales constituant un système d'opposition binaire, ces modalités sont :*

- **Le genre :** masculin, féminin.
- **le nombre :** singulier, pluriels.
- **l'état :** libre, annexion.

VII- Schème :

Le schème est un ensemble de voyelles et de consonnes qui se confond avec la racine, d'après Cantineau : (1950 :230) « *le schème est lui aussi un signe linguistique et comporte comme tel un signifiant étant la forme même de schème et le signifié étant le sens général ou la valeur grammaticale commune à chacun des mots rangés sous ce schème* »

Exemples :

Yousfi : [yusfi]C1uC2C3i

C'est un nom simple, masculin, singulier, pour dégager le schéma on élimine les voyelles est on garde les consonnes.

Haddad : [haddad]C1aC2Ac3

C'est un nom simple, masculin, pour dégager le schéma on élimine les voyelles est on garde les consonnes.

VIII -Les noms simples :

On peut dire que les noms simples sont des noms qui se forment d'un seul mot. D'après HADDADOU MA (2000 :222) « le nom se définit par l'association d'une racine lexicale et de marque obligatoires : le genre, le nombre, et l'état ». Ces noms prennent une seule racine lexicale. Selon J. Dubois (2012 :434) « *On appelle mot simple un morphème racine par opposition au mot dérivé ou composé* ». Le nom simple est connu sous le nom de morphème racine contrairement au terme dérivé ou composé. Selon IMARAZEN M, (2007 :07) « le nom (substantif), en berbère, affiche une morphologie spécifique et particulière étant donné qu'il est caractérisé par plusieurs modalités et marques qui le distinguent des autres catégories lexicales, en berbère et dans d'autres langues ».

Exemple :

-Haddad : mot simple, singulier, masculin.

-Azaz : mot simple, singulier, masculin.

IX-les noms composés,

On peut dire que les noms composés sont la juxtaposition de deux lexèmes qui sont autonomes dans la langue, selon Dubois (2012 :106) « *par composition on désigne la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue* » MAHFOUFI F, (2013) « *la composition est l'association de deux morphèmes (lexème). Elle joue un rôle très important dans la langue berbère* ».

Exemple :

Sadchaouche : mot composé, singulier masculin.

Boudjema : mot composé ; singulier ; masculin.

X- Les modalités obligatoires :

X-1) Le genre :

Il existe en kabyle deux types de genre, le masculin et le féminin

Le masculin :

Le nom masculin, nom qui commence par une voyelle initiale ; a, i, u

Exemple :

Ammouche [3emmuc], Nom simple, masculin, singulier.

Idir [idir] Nom simple, masculin, singulier.

Le féminin :

Selon IMARAZEN M, (2007 :12) « *le féminin quand a lui est obtenu en générale sur la base du masculin auquel on ajoute deux (t) dont l'un est préfixé et l'autre suffixé es deux élément sont désignes par déférents chercheurs berberesants comme monème a signifiant discontinu désignant ce genre on parle aussi reprise ou de redondance* ».

Exemple :

Tammarat taɛmarat : Nom simple singulier féminin en ajoutant deux (t), l'un est préfixe et l'autre suffixé.

X-2) l'état :

Il s'agit d'une caractéristique gramaticales spécifique, qui se limite au nom, qui fait une distinction entre deux formes du nom, à savoires l'état libres, letat d'annexion.

Selon, IMARAZZENM. (2007 :25) : « *l'opposition d'état est l'une des spécificités du nom en berbère. En effet ce dernier oppose deux formes d'état qui se distinguent par leur morphologie : l'état libre et l'état d'annexion* ». CHAKER S, (1996 :39) « ce concepte gramaticale appartient au couple opositif état libre, état d'annexion, alternance caractéristique de l'initiale de nom en berbère : les berbésisant l'emploient également, mais plus rarement la terminologie : état libre, (absolu) état (construit) annexion ».

*** L'état libre :**

La voyelle initiale du nom ne subît aucune modification selon IMARAZEN M, (2007 :25) « *on dit d'un nom qui il est à l'état libre quand il apparait sous la forme qui il prend habituellement lorsqu'il est hors syntagme* »

Exemple :

Idir : nom simple singulier, masculin

Benkessi : nom composé, singulier, masculin

***L'état d'annexion :**

Selon IMARAZEN M, (2007 :26) « *le nom est dit à l'état d'annexion marqué lorsqu'il subit des changements dans sa partie initiale : des modifications dans sa voyelle initiale et /ou préfixation d'une semi voyelle* »

Exemples :

Oukassi : nom simple il contient de deux unités (ou+kassi) singulier, masculin, à l'état d'annexion.

X-3) le nombre :

Le berbère comprend à la fois un singulier et un pluriel, on peut distinguer trois types de pluriels, le pluriel externe, le pluriel interne, et le pluriel mixte. Selon IMARAZEN M, (2007 :16-17) « *le berbère oppose le singulier et le pluriel qui est formé, principalement, sur la base du premier auquel on fait subir certaines modifications qui peuvent toucher la voyelle initiale, la partie médiane et /ou finale. Ainsi on peut obtenir trois types de pluriel : pluriel interne (modification médiane ou alternance internes), le pluriel externe (modification finales ou suffixations), et le pluriel mixte qui résulte de la combinaison de ces deux procédés* ».

*** Les types de pluriels :**

On distingue trois types de pluriel :

- Le pluriel interne (alternance vocalique) :

Est défini par IMARAZEN M, (2007 :17) « *est le pluriel obtenu sur la base d'alternance vocalique et /ou consonantique, où, dans le nom, les alternances en question peuvent être simple (une seule alternance) doubles (deux alternances) ou triples (trois alternances)* ».

- Le pluriel externe :

Ce type de pluriel se forme en ajoutant un suffixe au nom. La voyelle initiale (a) devient (i). Selon IMARAZEN M, (2007 :19) « *ce pluriel résulte de la suffixation d'un ou de plusieurs éléments au nom masculin.* ».

Exemple

Ammouche → **iEmmucen** : nom simple, pluriel, masculin, en remarque le changement de la forme du nom ammouche en ajoutant le suffixe « en ».

- Le pluriel mixte :

D après IMARAZEN M, (2007 :22) « *ce type de pluriel est formé sur la base la Fusion des deux procédés c'est une combinaison de la suffixation et des alternances interne* ».

XI -Définition de la composition :

Selon Haddadou M A (2000 : 260) « *on peut distinguer deux types de composés : les composés par simples juxtaposition d'unités ou composés proprement dits ; et les composés par lexicalisation de syntagme ou composés synaptique* ».

Selon IMARAZEN (2007 :33) : « *la composition est l'un des procédés de formation lexicale attestés en berbère même si elle n'est pas productive que la dérivation. Ce qui différencie ces deux procédés réside dans l'usage : chacun des monèmes qui forment un composé peut être utilisé ailleurs, alors que les éléments qui forment un dérivé ne peuvent exister que dans un dérivé* ».

-Types de composition

On cite deux types de composition :

-La composition proprement dite :

: Nom+ nom :

Exemple :

Sadchaouche : Sad+chaouche

-Les composés synaptique :

HADDADOU M A (2000 :260) : se définissent « *comme les composés proprement dit, ils combinent des unités, mais les termes conjoint toujours sont toujours séparé par une particule, une liste (nom exhaustif des domaines d'utilisation permettra d'évaluer leurs importances en berbère* ».

Exemple :

Ben+NOM : Ben Mmumen : nom qui se compose par deux unités Ben +mummen

XII- la dérivation :

La dérivation désigne un lien orienté entre deux mots originaux et dérivés ou les affixes sont représentées par des schémas de formation, la dérivation est une méthode morphologique qui

se déroule en synchronie dans le système qui concerne la construction des mots. Elle implique la création de nouvelles unités lexicales en ajoutant un affixe à une base. D'après IMMARAZEN M (2007 :41) « *la dérivation et le procédé le plus important et le plus productif dans la création lexicale en kabyle, nous pouvons dériver à partir du verbe : un nom d'action verbal, un nom d'agent, un nom d'instrument, un nom concret, et un adjectif... cependant, il faut que même ce procédé est mal exploités puisque la langue ne possède pas tous les dérivés possibles d'un verbe donné* ».

-Le nom dérivé

Les dérivés sont des termes simples, lorsque le mot dérivé est prolongé par la fin, on parle d'un suffixe ajouté. En cas d'allongement du mot dérivé au début, on parle d'ajoute d'un préfixe selon S. CHAKER (1972 :1) une dérive peut être définie comme une synthèse obtenue par affixation d'un (ou plusieurs) morphèmes, dérivationnel sur un verbe (simple ou déjà dérivé) dit base de dérivation.

*** Les types de dérivation :**

Il existe plusieurs types de dérivation, on peut citer les suivantes :

- La dérivation nominale :

Selon HADDADOUM.A, (2000 :245) « *la dérivation nominale est moins importante que la dérivation verbale, mais elle est attestée dans tous les parlers ou elle fournit par le jeu de la flexion vocalique ou de l'affixation, quelques vocabulaires spécialisés (nom ethnique, noms de plantes, etc.* »

- La dérivation verbale :

La dérivation verbale est la méthode la plus efficace, car elle offre la majorité des noms dérivés, elle consiste à insérer un ou plusieurs suffixes dans le radical verbal, en respectant les règles suivantes, chaque suffixe de dérivation ayant une forme et une fonction exacte. Selon HADDADOUM MA (2000 :241) « de fait de l'importance des racines verbales dans le système lexical, c'est le verbe qui fournit la plupart des bases de dérivation. Aucune base verbale ne correspond théoriquement : des dérivés verbaux (verbes dérivés) ; des dérivés nominaux (noms de sens concret ou d'action verbal, noms d'agent ou d'instrument) ; des dérivés adjectivaux ».

La dérivation grammaticale :

Il s'agit d'un dérivé qui corespond à la fois aux méthode des dérives nominaux ou verbeaux, il fait partie d'un paradigme fermé ou les dérivés sont clairement identifiés en synchronie et sont représentés par des schèmes ils sont assez bien définis

La dérivation expressive :

C'est l'élément essentiel de l'exploration des formations expressive. Elle englobe toutes les categories de termes et offres des signification sémantique tres diverses selon HADDADOU MA (1985 :176) *« l'ancienneté du processus expressif empeche souvent d'affirmer avec certitude si un phonème est formateurs de la racine ou s'il est ajouté. Seule l'apparition régulière d'un élément, dans un ensemble de mots liés sémantiquement, permet de supposer une ajoute expressive*

XIII –L'EMPRUNT :

L'emprunt est une caracteristique principale commun dans toutes les langues, la langue berbère a été influencée par diverses langue ».

Selon le dictionnaire dela linguistique J. DUBOIS : (1994 :177) : « il ya emprunt *Linguistique quand un parler (A) utiliser et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédent dans un parler(B)et que « A »ne possédait pas l'unité ou le traits linguistique sont eux meme appelé emprunté ».selon HADDADOU MA(2000 :31) « l'emprunt linguistique est un phénomène universel .en échangeant des techniques et des expérience les ,peuples s'échangent aussi des mots .La proximité géographique qui impose des contactes ,pacifiques ou belliqueux également les interférences ».*comme le souligne TIDJET M, dans sa thèse : *«Depuis plusieurs millénaire ,le berbère est en contact permant avec d'autre langue, souvent dominantes .par cette permanence et cette durée ,par les citation politique qui ont prévalu en berbère et qui n'ont pas été favorables à la langue berbère, acculant le berbère à utilise une séconde langue dans ses relations officielles et commerciales ,la langue berbère s'est retrouvée ;enfin de parcours ,très amoindrie ;Pour pouvoir rendre les différents domaines socioculturels propres à chacun des conquérants ,le brbère a souvent eu recours aux emprunts » .*

LES TYPES D'EMPRUNT : il existe plusieurs types d'emprunt on cite les suivants :

***l'emprunt a l'arabe** : HADDADOU.M. A, opcit :253) : « *l'emprunt lexical arabe a eu des effets profonds sur la plupart des parlers berbères altération de phonèmes berbères et introduction d'articulation nouvelles dans un système /H / ET/ E/ etc ... Introduction des schèmes morphologique étrangères, introduction de modalités étrangères liées au signifiants empruntés* ».

Exemples d'emprunts simple :

DZIRI → [DZIRI]: Nom simple, singulier. C'est un emprunt arabe, qui signifie

YOUNSI → [YUNSI] : nom simple, son origine arabe, qui signifie « younes »

CHABAN → [CABAN]: nom simple, son origine est arabe, qui signifie « ca3bane »

Exemple d'emprunt composés :

Lekhdarchaouche : nom composé, masculin, singulier. C'est un emprunt arabe composé de deux unités :

Saidhoum : nom composés, masculin, singulier, c'est un emprunt arabe composés de deux unités

• **L'emprunt punique :**

HADDADOU M. A. (2000 :251) : les emprunts puniques *sont en revanche plus nombreux et se répartissent dans tous les parlés. Cependant, seuls les termes portant des marques morphologique phéniciens (comme la forme im)) peuvent considérer comme indiscutablement empruntés* ».

Alim : nom simple singulier, masculin, il fait partie de la langue punique qui porte la terminaison de « im ».

• **L'emprunt au français :**

D'après HADDADOU MA (2000 : 251) : « Le français est sans doute celle qui a le plus influencé les parlers berbères, principalement ceux d'alger... les emprunts ont dû augmenter considérablement, en raison de l'influence culturelle et économique de la France (forts courants d'émigration, bilinguisme ...) L'exemple du kabyle est assez éclairant : il suffit de sortir du domaine des préoccupations traditionnelles pour rencontrer une foule de mots français afférant aux domaines les plus divers »

Tableau n°01 : Ce tableau ci dessous represente l'influence des antroponyme arabe sur les anthroponymes berbères, ce qui illustre l'utilisation de la langue arabe beaucoup plus par raport a la langue berbère.

Origine	L'antroponyme	Le nombre
Berbère	Ameziane, idir , amoukran ,ilul	04
Arabe	Arab, Abbas, addour, alim, ammi, amimmeur,ammouche aziz, belhaouas, bennouar, benmmumen, boudjema, bouchafaa, lexderchawech, brahimi, chabane, chabi, chafai, chelmonui, djidi, djoudi, dziri, faid, fentazi, ferhaoui, haddid, hamici, ikhlef, kahlouch, laiche, lamari, lounis, meddur, nammarr,oukaci,rabhllah,rabhi,rabia,sadchaouche, sadoudi,sidhoum,yahouni,youbi,yucefi,youncie,ziad .	46

Tableau n°02 : Dans notre travail nous avons collecté au total 50 anthroponyme simple et composés qui sont resumé dans le tableau ci –dessous :

A/Anthroponyme simple :

Anthroponyme simple	Le genre	Le nombre
ABBAS	Masculin	Singulier
Addour	Masculin	Singulier
Alim	Masculin	Singulier
Ameziane	Masculin	Singulier

Ami	Masculin	Singulier
Amimneur	Masculin	Singulier
Amokrane	Masculin	Singulier
Ammouche	Masculin	Singulier
Arab	Masculin	Singulier
Aziz	Masculin	Singulier
Brahimi	Masculin	Singulier
Chabane	Masculin	Singulier
Chabi	Masculin	Singulier
Chafai	Masculin	Singulier
Chelmoni	Masculin	Singulier
Djidi	Masculin	Singulier
Djoudi	Masculin	Singulier
Dziri	Masculin	Singulier
Faid	Masculin	Singulier
Fentazi	Masculin	Singulier
Ferhaoui	Masculin	Singulier
Hadid	Masculin	Singulier
Hamici	Masculin	Singulier
Idir	Masculin	Singulier
Ikhlef	Masculin	Singulier
Ilul	Masculin	Singulier
Kahlouche	Masculin	Singulier
Laich	Masculin	Singulier
Lamari	Masculin	Singulier
Lounis	Masculin	Singulier
Meddur	Masculin	Singulier
Nammar	Masculin	Singulier
RABHI	Masculin	Singulier
Rabia	Masculin	Singulier
Sadoudi	Masculin	Singulier
Yahouni	Masculin	Singulier

Youbi	Masculin	Singulier
Youcefi	Masculin	Singulier
Younci	Masculin	Singulier
Ziad	Masculin	Singulier

B /Antroponyme composés :

L antroponyme composé	Le genre	Nombre
Belhaouas	Masculin	Singulier
Benmummen	Masculin	Singulier
Bennouar	Masculin	Singulier
Bouchafa	Masculin	Singulier
Boudjema	Masculin	Singulier
Lekhdarchaouche	Masculin	Singulier
Oukassi	Masculin	Singulier
Rabhallah	Masculin	Singulier
Sadchaouche	Masculin	Singulier
Sidhoum	Masculin	Singulier

Conclusion :

En conclusion, ce chapitre nous a permis de remarquer que l'utilisation de l'arabe est très importante, ce qui explique que la langue arabe est la plus fréquemment utilisée. Ce chapitre nous a également permis de favoriser que la majorité sont des noms simples.

Chapitre II

Analyse sémantique

Introduction:

Après avoir fait l'analyse morphologique des anthroponymes dans le chef lieu de la commune de makouda, nous allons faire une analyse sémantique qui sert à étudier le sens des unités lexicales. Pour faire, nous avons fait appel à quelques dictionnaires de noms et de langue amazighe qui sont :

- Dictionnaire de Jean –Marie Dallet : Dictionnaire kabyle-français. (19...
- Dictionnaire de Mohand-Akli HADDADOU : Recueil des prénoms amazighs.
- Dictionnaire de Mustapha TIDJET : Dictionnaire des patronymes algériens tom1 : At yemmel et tom2 At weghlis.

Avant d'entamer notre analyse sémantique, nous allons rappeler quelques définitions de concepts de base de la sémantique à savoir :

- La sémantique
- La synonymie
- La polysémie
- La métaphore
- L'antonymie
- La monosémie

La sémantique

La sémantique est une branche de la linguistique qui étudie le sens dans une langue. Cette discipline a pour objet d'étude le sens de mot, des énoncés, des phrases. La sémantique est un mot qui a été inventé par le linguiste français MICHEL Bréal. La sémantique est dérivé du grec *sémantikos* qui signifie l'étude scientifique du sens des unités linguistiques et de leurs combinaisons.

SALMINEN.A. N (1997 :89) définit la sémantique comme « *l'étude scientifique du sens des mots, des Phrases et des énoncés. La description du sens des unités lexicales d'une langue est une préoccupation fort ancienne* »

La sémantique, est une branche de la linguistique, elle se compose de plusieurs notions parmi elles : la polysémie, l'homonymie, la synonymie, la métaphore. Selon MOUNIN.G (1974 :294). « *La sémantique désigne la composante qui, dans une grammaire générale relative, détermine l'interprétation sémantique d'une phrase, les règles de cette composante s'applique à la structure profonde, d'une phrase engendrée par la base de la composante syntaxique et représentée par un indicateur syntagmatique généraliste, qui contient toute l'information nécessaire à la représentation sémantique de cette phrase* »

La synonymie :

Le mot synonymie désigne deux mots qui portent le même sens ou des sens très proches : l'un est synonyme de l'autre. DUBOIS J. (1994 :465) « *...Deux termes sont dits synonymes quand ils ont la possibilité de se substituer l'un à l'autre dans un seul énoncé...* »

Exemple

Acebbub → imezran

Amerkkub → zayla

La polysémie :

On désigne par polysémie un mot qui porte plusieurs sens et plusieurs significations selon le dictionnaire de linguistique générale de DUBOIS J. (1994 :369) : « *on appelle polysémie la propriété d'un signe linguistique qui a plusieurs sens. L'unité linguistique est alors dite polysémique le concept de polysémie s'inscrit dans un double système d'opposition entre polysémie et homonymie et l'opposition entre polysémie et monosémie* ».

Exemple

Amalu : l'ombre

Amalu : nom de famille

La métaphore :

La métaphore : est une sorte de comparaison met en relation deux éléments, mais sans outil de comparaison. La métaphore selon le dictionnaire de la linguistique de DUBOIS J. (1994 :301) « est une figure de rhétorique qui consiste dans l'emploi d'un mot concret pour exprimer une notion abstraite en l'absence de tout élément introduisant formellement une comparaison, par extension. La métaphore est l'emploi de tout terme auquel on en substitue un autre qui lui est assimilé après la suppression des mots introduisant la comparaison. La métaphore joue un grand rôle dans la création lexicale » selon LEHMANN A (2000 :79) « La métaphore est un trope par ressemblance qui consiste à donner à un mot un autre sens en fonction d'une comparaison implicite ».

Exemple :**Amzugh guilef deux sens déferent :**

1- l'oreille de sanglier

2- une plante

La métonymie :

On désigne par métonymie le remplacement d'un mot par un autre mot qui a un rapport logique avec le premier. La métonymie selon le dictionnaire de linguistique DUBOIS J. (1994 :302) « la métonymie est une figure de rhétorique consistant à désigner un objet ou une notion par un terme autre que celui qu'il faudrait les deux termes ou notions étant liés par une relation de cause à effet ». D'après LEHMANN A, (2000 :82) « la métonymie joue sur la relation référentielle elle est un trope par correspondance qui consiste à nommer un objet en raison d'une contiguïté entre ces objets (nom par un autre mot) il y a glissement de la référence d'un objet à un autre ». MORTEAUX M F (1997 :85) définit la métonymie « est un procédé de langage par lequel on exprime un concept ou moyen d'un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire ».

L'homonymie :

On désigne de l'homonymie un mot qui se prononce de la même façon, s'écrit différemment, qui n'ont pas le même sens et la même signification. Selon DUBOIS J. (1994 :234) « l

homonymie est l'identité phonique ou l'identité graphique de deux morphèmes qui n'ont pas, par ailleurs le même sens ». LEHMANN A, (2000 :66) « les homonymes sont des signes distincts en ceci que leurs formes sont identiques et que leurs significations, les homophones, ont une prononciation (identité du signifiant oral). Les termes d'homonyme s'appliquent généralement aux homophones n'étant pas considérés comme homonymes : par exemple (il) convient. On peut noter que la paronymie, en raison de la ressemblance phonique des éléments, est une homophonie approximative : éminent /imminent, collision /collusion ».

Exemple

Azal : la valeur.

Azal : après midi.

L'antonymie :

On désigne de l'antonymie lorsque deux mots sont opposés. D'après DUBOIS J (1994 :40) « les antonymes sont des unités dont les sens sont opposés ; cette notion de « contraire » se définit par rapport à des termes voisins, ceux de complémentaires (male vs femelle) et de réciproques (vendre vs acheter).

Exemple

Axxam n ufella.

Axxam n wadda.

La monosémie

Contrairement à la polysémie, la monosémie signifie qu'il y a un seul sens ou le signifiant ne peut avoir qu'une seule signification selon DUBOIS J, (1994 :309) « Un morphème ou un mot sont monosémiques quand ils n'ont qu'un seul sens ».

Analyse lexico –sémantique du corpus

1-ABBAS/ ⵉⴱⴱⴰⴱ : ⵉⴱⴱⴰⴱ

Nom simple singulier de l'arabe 3ebbas « lion » (Sautreau, 2005 :14), prénom de l'un des cousins du prophète Mohammed (El 3ebbas ibn 3ebd al mouttalib) c'est lui qui a donné son nom à la dynastie abbaside. TIDJET M. (2016 :7).

2-ADDOUR/ⵉⴱⴱⴰⴱ : DR

Nom simple singulier pl : adduren « bonne renommée, honneur, gloir, notoriété ». HADDADOU M. A. (2006-2007 :41).

3)ALIM /ⵉⴱⴱⴰⴱ : LM

Nom simple singulier masculin arabe, « savant », « signe, marque, borne, Etendard » (cf. alem) plusieurs autre lectures, battage » DALLET (1982 :455). TIDJET M (2016 :25).

4-AMEZIANE /Amezyan / : MZ̄N

Nom simple singulier, masculin signifiant en kabyle un « petit, jeune » c'est un adjectif du verbe d'état « **imzi** » (kabyle / amazigh) « être jeune, être petit » il est utilisé tel quel comme prénom, sans aucune modification, il signifierait dans ce cas « le petit, le jeune, le benjamin ».la forme la plus utilisée est celle qui est amputée du (a) initial TIDJET M. (2016 :29)

5-AMI /ⵉⴱⴱⴰⴱ : ⵉⴱⴱⴰⴱ

Nom simple singulier de 3emi (arabe= « oncle paternel » on peut également le rapprocher de 3ammiy (beaussier, 1958 :677). Cité par TIDJETM, (2016 :39).

6-AMIMEUR /ⵉⴱⴱⴰⴱ : 3mr

Nom composé de deux unité « « 3emi » et « mar » hypocristique du verbe arabe. [ⵉⴱⴱⴰⴱ] « peupler » une maison d'enfant avoir beaucoup d'enfant, Beaussier (1958 :679-680) TIDJET M (2016 :30).

7-Amokrane /Amuqran / : MȲR

Nom simple singulier adjectif kabyle signifiant « grand, âgé » c'est l'adjectif de verbe imghur, « grandir, être, grand, » être considérable en proportion ou en valeurs Dallet, (1982 :508) TIDJET M, (2016 :31).

8-Ammouche / 3emmuc/ :MC

Nom simple singulier selon l'informateur ce nom reçoit sa dérivation de premier personne qui porte le nom de ammodache, et on définit ammodache nom masculin et tammudacht nom féminin.

9-ARAB/AĒRAB/ : /3RB

Nom

simple singulier qui peut signifier « un arbre » où renvoyer à un personnage dont le prénom est a3rab, prénom très répandu en Kabylie TIDJET M (2016 :41).

10-AZIZ /Ēaziz/ : ZZ

Nom simple singulier qui signifie quelqu'un qui est très cher en arabe.

11-belhaouas/ blhawas / : BLĤWS

Nom composé de deux unités arabes « bel » et « hawas » qui signifie se promener DALLE T (1982 : 347).

12-Benmmumen /Benmumen/ BNMN

Nom composé de ben « fils de » et « mummen » le sécurisant qui signifie celui qui assure le amn (en arabe).

13 -Bennouar /Benuwar/ NWR

Nom composé de « ben » fils de et « nouar » fils de nouar ; de prénom masculin nouar (ar) qui éclaire ; illumine, florissant (Beaussier 1958 :1008) ou de kabyle nnwar TIDJET M. (2016 :75).

14-Bouchafaa/Bucafaæ/ : BCF

Nom composé de deux unités « bou » le père de et « chafa » qui signifie membre de la voix de chafait TIDJET M (2016 :63).

15- Boudjema /Buğemæa/ : BĠM.

Nom (emprunt arabe) composé de « bou » et « djma » qui signifie père de djama « celle celui qui rassemble vendredi » ou père du grand nombre de ġemma TIDJETM (2016 :70). Le tout, s'utilise tant comme nom de famille que comme prénom masculin.

16-BRAHIMI /BRAHIMI/ : BRHM

Nom simple singulier c'est un nom de famille formé à partir de prénom braham, qui est la variante arabo-berbere de l'hebreu abraham, avraham « père de nombreux peuples ; père de la multitude » (ouaknin & potnemer, (1999 :201), belhamdi&salvetal, (2002 :236). TIDJET M (2016 : 62)

17-Chabane /Caëban/ : CBN

Nom simple singulier le sense initiale de ce3ban (ar .cl) (calendrier arabe) est « le populaire « celui qui jouit d'une grande notoriété c'est le huitieme mois de calendrier musulman, précédant le ramadhan TIDJET M (2016 : 63)

18 CHABI /CABI/ : CB

Nom simple singulier arabe. Ce nom signifie devenir jeune homme ou jeune fille, se devlopper, arriver à l age de la jeunesse » ;de cab « jeune » ;le vocable chaba dont le sens primitif est eclore ,eclater ,a moïnns que ce ne soit une formation du verbe cab (ar, k) « blanchir les cheveux ».devenir vieux ,vieillir TIDJET M (2016 :81).

19-CHAFAI/Cafəi/ : CF

Nom simple singulier (de l'arabe) qui signifie « membre de la voie chafaite », De ccafe3 (dallet1982 :81) » TIDJET M (2016 : 63)

20-Chelmouni/ Celmuni/ : CLMN

Nom simple ça racine est clmn (kabyle) selon l informateur ce mot est t'extrait d'un nom d 'une plante berbere chilmoun « myrthe ».

21-DJIDI/ Ğidi / : ĞD

Nom simple singulier du kabyle ijid (kabyle) « brave, courageux, heros, sage, homme respectables (DALLET 1982 :381) c'est un emprunt a l'arabe djuwwad qui refère à la noblesse d'origine militaire (cf. Djoud) il peut être un dérivé djedd (arabe) « energie, effort, zèle, serieux, chose serieuse « « (beaussier ,1958 :131) et signifier « sérieuse énergique » TIDJETM, (2016 :93).

22-DJOUDI/ĜUDI/ DJD

Nom simple singulier de la nobless se militaire, noble, genereux, pour, racé, brave, courageux » ou relatif au mont ĝudi, cité par le coran, qui représente l'endroit ou 's est arreté noé après le déluge (cf. adjouad). TIDJET M. (2016 :94)

23-Dziri/Dziri/ DZR

Nom simple singulier selon l'informateur ce nom est d'origine arabe il signifie quelqu'un qui issue d'une nationalité algérienne ou peut être pour désigner un algérois.

24-Faid /Fayed/ : FYD

Nom simple singulier de fayed (adj) « débordée (rivière) qui déborde est en exubérance » et (nom) « intérêt d'une somme » (beaussier, 1958 :770) ou fa id « excédent en plus, qui est en plus ». TIDJET M. (2016 : 96)

25-Fentazi /Fen/ : FNTZ

Nom simple singulier (du français) signifié la fantaisie : yettfentiz ; afentez, tafentazit sauteur, gambader, faire des boiffoneries traiter sonptueusement ses hotes, tafentazit prestige, larges, générosité, ostentation DALLET (1982 :210).

26-Ferhaoui /Ferḥawi / : FRḤ

Nom simple singulier selon l'informateur ce nom désigne l'appellation de Bonheur et de la joie. Emprunt arabe

27-HADID/ ḤADID / : ḤD

Nom simple singulier hadid (ar)qui signifie « fer (métal) Double crochet de fer du métier aux cartons du tisserrand. Fer à repasser. Fers, ceps chaînes, (TIDJET M 2016 : 101)

28_HAMICHI /Ḥamici/ : ḤMC

Nom simple singulier signifie « qui crée de l'enthousiasme » ou de hamis « ragout de poulet ou de mouton très relevé (ouest) » beaussier (1958 :239) TIDJETM, (2016 :108).

29-IDIR /IDIR /DR

Nom simple singulier qui signifie la transcription francisée du prénom kabyle yidir, qu'il vive c'est l'aoriste 3ème personne masculin singulier du verbe idir « vivre ».

30-IKHLEF /IXLEF/ : XLF

Nom simple singulier d'origine arabe qui signifie celui qui aura beaucoup de successeur TIDJETM, (216 :80)..

31-Illul//Ilul/ : LL

Nom simple singulier d'origine kabyle, selon l'informateur ce nom veut dire la naissance.

32-KAHLUCHE /Kaḥluc/ : KḤLC.

Nom simple singulier de akehluc adjectif kabyle qui signifie « brun et, jeune personne brun au teint foncé » (Dallet 1982 :400).

33-LAICH /La 3ic/ : L3C

Nom simple singulier d'origine arabe qui signifie « la vie. L'existence ». TIDJET M (2016 :257).

34-Lamari /Laɛmari/ : LMR

Nom simple singulier d'origine arabe selon l'informateur ce nom signifie quelqu'un qui est très chère.

35- lekhdarchaouche

Nom composé

de deux unités « lekhdar » (en arabe, qui signifie vert) et « chaouche » d'origine arabe selon l'informateur le premier nom signifie le prénom d'une personne et le deuxième signifie quelqu'un qui perturbe la situation muchaaouiche.

36-LOUNIS / [LUNIS/ : LNS

Nom simple singulier qui signifie « ami, compagnon » de wennes « tenir, faire, compagnie, tenir société, Distraire ». (Beaussier, 1958 :909)

37-Meddur /Meddur/ : MDR

Nom simple singulier qui signifie (kabyle) « vivant » TIDJET M (2016 : 93).

38-NAMAR/ Namar / : NMR

Nom simple, singulier, masculin signifiant : « entête » de namer d'origine kabyle « s'entêter Faire opposition, contrarier, contredire » DALLET (1982 :565).

39- Oukassi /Uqassi/ : QS

Nom masculin composé de deux unités « ou » et « kassi » d'origine arabe qui signifie dur méchant cruel atrose son véritable nom est kabyle est « at uqasi » beaussier (1958 :81).

40-Rabhallah /Rabaḥallah/ rbḥ lh.

Nom composé de « rabbah » et « allah » qui veut dire gagner, prospérer, faire des bonnes affaires réussir que dieu fasse profiter gagner DALLET (1982 : 701).

41-RABHI /Rabḥi / : RBḤ

Nom simple singulier de Rabeh d'origine arabe, qui signifie « gagnant, qui gagne prospère » ou de Rebbah

Celui qui gagne.

42-RABIA /Rabiya/ : RBY.

Nom simple singulier qui veut dire « printemps, renouveau » (harzoune, (2006 :289) : c'est aussi le nom qu'on donne aux premier et deuxième mois lunaires musulman : rabi3 el awel. Rabi3 et -tani. TIDJET M (2016 :102).

43-Sadchaouche/Sadcawec/ :

Nom composé de deux mot, d'origine arabe, sad en arabe peut signifie « chasseur » ou « chardonneret » qui est un type d'oiseau, et chaouche de ccawec employé de l'entretien de l'administration, planton. Dallet (1982 :116) TIDJET M (2016 -63)

44-SADOUDI / SAËDUDI / : SD.

Nom simple singulier arabe qui designe « porte bonheur, chanceux » formé sur sadoud, qui est un hypocoristique de saad « bonheur, félicité, chanceuse, bonne fortune étoilé ». (Beaussier1958 :474).

45-SIDHOUM /Sidhum/ : SD HM

Nom composé (arabe) de « sid » et « hum » qui signifie leur signeur.

46 - YAHOUNI /Yahuni/ : YHN

Nom simple singulier « il méprise, méprisant » ou « facile, léger » de hana d'origine arabe ; « Devenir méprisable. Être méprisable, dédaigné Abandonner, délaisser. Donner, laisser pour être facile à faire » (beaussier, 1958 :1034) TIDJETM (2016 :185).

47-YOUBI/ YUBI/ : YB

Nom simple singulier de ayoub (cf. Ayoub) qui est l'équivalent arabe du français job et de l'hébreu iyyov que l'on rattache au verbe ayab « être hostile, traité en ennemi », Le personnage le plus célèbre en islam est salah Ddin Al Ayyubi, dit saladin en français, qui fonda la dynastie ayyoubide au Caire mais connu surtout comme étant l'homme qui libéra les terres saintes des croisés. (Belhamdi,2002 :243). TIDJETM, (2016 :188).

48-Youcfi/YUSFI/ : YSF

Nom simple singulier de youcef, l'équivalent arabe de joseph (cf youcef) TIDJET M (189 :216).

49-YOUNCI / Yunsi/ : YNS

Nom simple, singulier, masculin patronymisation du prénom younes « jonas » qui vient de l'hébreu yana « colombe » TIDJET M ; (2016 :112).

50-ZIAD /ziyad/ : ZD

Nom simple, singulier masculin d'origine arabe selon l'informateur ce nom designe l'augmentation et la naissance. Ou bien il est né, il vient accroître (la famille).

Conclusion générale

Conclusion Générale

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de fin d'études, ayant pour thème « l'analyse anthroponymique des noms de famille dans la région de Makouda, nous avons commencé, premièrement, par la présentation de quelque concepte de l'anthroponymie et la toponymie, deux branches de l'onomastique, qui constitue une partie centrale des études de la linguistique.

Nous avons entamé l'étude des noms propres, Ensuite nous avons étudié les classes des noms propres, l'anthroponymie et les noms de famille de cette région où nous avons réalisé notre étude

Le premier chapitre nous l'avons consacré à la description morphologique des anthroponymes, et nous avons adopté pour une analyse descriptive pour décrire et classer les anthroponymes pour décrire et classer les anthroponymes.

L'étude de l'aspect morphologique des anthroponymes a révélé la présence de deux catégories les noms composés, en présentant leur première composante, des substantifs et qui sont au nombre limité. A l'inverse, les noms simples sont plus nombreux, dans la plupart sont des noms masculins

Dans le deuxième Chapitre nous avons abordé l'analyse sémantique des anthroponymes collectés dans la région de notre étude ; cette analyse est mieux adaptée pour ce genre de travaux, aussi elle constitue une analyse explicative.

La question centrale de notre travail porte sur les origines et les différentes significations des anthroponymes de la région de Makouda. Les résultats de l'analyse montrent que les anthroponymes collectés, sont le produit de la combinaison de plusieurs facteurs culturels et les savoirs qu'ont connus cette région. L'influence des langues en contact est aussi considérable, notamment le kabyle langue ancestrale et la langue arabe apparue avec l'arrivée de la religion musulmane

Notre approche a consisté d'abord à dégager la racine puis donner le sens de cette racine en référence aux dictionnaires (DALLET, HADDADOU, ET TIDJET)

Les résultats sont largement favorables à l'hypothèse qui explique que les anthroponymes sont porteurs des significations.

Conclusion générale

En résumé, nous estimons que notre étude constitue à un rapport de plus dans l'étude de l'anthroponymie. Cependant, beaucoup d'insuffisances restent encore, notamment sur la question de transcription, qui souffre de plusieurs dysfonctionnements au niveau orthographique. La question des erreurs des anthrponymes durant le colonialisme reste toujours posée et l'administration algérien après l'ndépendance n'a pas pris les mesures nécessaires pour les corriger.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

- LACHREF, MOSTAFA 1988 ; : « Des noms et des lieux Memoires d'une algerie oubliée » CASBAH, Alger
- HADDADOUM. A 2000, le Guide de la culture berbère, paris, mèdeteraneè
- IMARAZEN M.2007, Manuelle de syntaxe berbère, Edition HCA.
- MAMMERI M ,1986 précis de grammaire berbère (kabyle) ED. AWAL, paris.
- SALMINEN, 1997, la lexicologie, ED Armande colin, MAsson, paris.
- LEHMANN A ,2002, introuduction à la lexicologie, sémantique et morphologique, Ed, Nathan, paris ..
- MOUNIN.G Dictionnaire de la linguistique, Ed PUF ,1974. p.326.
- CHAKER. SALEM. Manuel de linguistique berbère, réédition bouchene, Alger 1991.p222.

Aricles

- CONTINEAU J ,1984 « Racine et Shème » ; In : Melon.Marccelle, paris.
- YERMECHE OUARDIA, Onomastique et patrimoine immateriel en algerie, les cahiers de CRASC ,2018 p.85-102.

Dictionnaires

- DUBOIS J.,2012, Dictionnaire de lingustique et des sciences du langage Larousse, paris
- DUBOISJ.,1994, Dictionnaire de lingustique et des sciences du langage, Paris.
- DALLET J M ,1982, Dictionnaire kabyle- français SELAF, Paris.
- HADDADOU M A., Recueil des prénoms berbères, alger,2003.
- HADDADOU M A .2012, Dictionnaire toponymique et historique de l'Algerie. Ed. ACHAB.
- TIDJET M., 2016 Dictionnaire des patronymes algeriens, Tome 1, at-yemmel, OPU, HCA.

-TIDJET M.,2016 Dictionnaire des patronymes Algeriens, tom 2, at weghlis, OPU, HCA.

- HATZFELD A DARMESTETER A (,1895-1900,) Dictionnaire général de la langue français, paris, jespersen,1924, The philosophy of Grammar, London.

Mémoires :

-MERZOUK.M., « L’analyse anthroponymique des noms de famille de la commune de saharidj entre 1962et 1972 » Université Akli Mohand Oulhadj, Bouira, Faculté des Lettres et des langues. Mémoire de master ,2015,2016.

-AMRANI., N SAIDANI., T « etude onomastique des anthroponymes de régions kabyles Mezrara Ait Ali Ou Mouhand. » Universitie Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, Faculté Langue Et Culture Amazighes, Mémoires de Master, 2020/2021.

Annexes

Corpus des anthroponymes :

Ordre	Transcription des anthroponymes français	Transcription des anthroponymes kabyle	La racine
01	Abbas	εabbas	/ 3BS/
02	Addour	εeddur	/DR/
03	Alim	εalim	/LM/
04	Ameziane	Amizyan	/MZ/
05	Ami	εemi	/3m/
06	Amimeur	εmimeur	/3mr/
07	Amokrane	Amuqran	/MQRN//
08	Ammouche	εmmuc	/MC/
09	ARAB	Aεrab	/RB/
10	Aziz	εaziz	/ZZ/
11	Belhaouas	belḤawas	/BLHWS/
12	Benmumen	Benmumen	/BNMN/
13	Bennouar	Benuwar	/NWR/
14	Bouchafaa	Bucafae	/BCF/
15	Boudjema	Buğemea	/BJM/
16	Brahimi	Brahimi	/BRHM/
17	Chabane	Caban	/CBN/
18	Chabi	Cabi	/CB/
19	chafai	Cafεi	/CF/
20	Chelmouni	Celmuni	/CLMN/
21	Djidi	Djidi	/DJD/
22	Djoudi	Djudi	/DJD/
23	Dziri	Dziri	/DZR/
24	Faid	Faid	/FYD/
25	Fentazi	Fentazi	/FNTz/
26	FERHAOUI	Ferḥawi	/FRḤ/
27	Hadid	Hadid	/ḤD/
28	Hamichi	Ḥamici	/ḤMC/
29	Idir	Idir	/DR/
30	Ikhlef	Ixlef	/XLF/
31	Ilul	Ilul	/LL/
32	Kahlouche	Kaḥluc	/KhLC/
33	Laich	Laεic	/L3C/
34	Lamari	Lamari	/LMR/
35	Lekhdarchaouche	Lexdarcawec	/LXDR CWC/
36	Lounis	Lunis	/LNS/
37	Meddur	Meddur	/MDR/
38	Namar	Namar	/NMR/
39	Oukassi	Uqasi	/QS/
40	Rabhalah	Rabḥllah	/RBḤLH/

Annexes

41	Rabhi	Rabhi	/RBH/
42	Rabia	Rabiya	/RBY/
43	Sadchaouche	Sadcawec	/
44	Sadoudi	Sadudi	/SD/
45	Sidhoum	Sidhum	/sd hm/
46	Yahouni	Yahuni	/YHN/
47	Youbi	Yubi	/yb/
48	Youcfi	Yusfi	/ysf/
49	Younci	Yunsi	/YNS/
50	Ziad	Ziyad	/ZD/

Résumé (Agzul) :

Win yebyan tamaziyt ad yisin tira –s, tamaziyt si zik ur tettwaru ara wa ihedder - itt i wayeḍ s yimi ar yimi, maca s waṭas n leqdic n yimusnawen tuyal tmaziyt yettaru –tt umdan di lkayeḍ, i wakken att –id yaff lqqum n tura, wa yettaḡḡatt –id i wyed, wa yeselmad –itt i wayeḍ.

Tameslayt ur tettwahraz ara akken i watta, mi ara tili di timawit kan, ladiya ayen yellan deg umawal n tutlayt. Akken i –as yenna umedyaz Lewnis AYT MENGUELLAT « Zik wa ihedder –itt i wayeḍ, ass –a di lkayeḍ, ad –tt id affen yingura.

Isemawen n twacult cudden s waṭas yer wayen yeenan tudert n tmetti n umdan, ulac amdan ur nesei isem n twacult; d ayen i yeḡḡan isemawen agi n twacult ttwahssaben amzun akken d izuran d wayen yettwaqnen ney ayen uk yesean assay yer later n lejudud ney.

Amahil ney, d leqdic i yerzan tasnisemt, d ayen yesean assay d tussna n yisem amazlay; tebdā yef sin yimuren: isem n umdan negh ayen i wumi neqqar (tasmiddent) d yisem n wadeg ayen iwummi nessawal (tasmedga). Ihi deg leqdic agi nney newwi – d awal yef tasmiddent, i yellan deg temnaḍt n Makkuda. Nebda –t s tazwart tamatut deg, s nemsly-d yef uḥric –agi nefka-d tabadut –is s umata, newwi d awaln yef temnaḍt agi n Makkuda annida id nemgger ammud – nney, akked imselyyen uyur it –id –newwi,

Deg umahil –ney nebbid azal n 50 n yismawen n yimdanen i yellan di temnaḍt agi, syina akkin ne3edda yer tmukrist anida id nefka deg –s kraḍ n yisteqsiyen ig cudden yer tulmisin talyiwiyin, tiseddasanin d tesnamkanin n yismawen deg leqdic agi di yett newwid awal yef yismawen n yimdanen i yettwaqnen yer tutlayin tiberaniyin am ta3rabt d tefransist.

Ixef amzwaru i wumi nessawal tazrawt talyasdest, neered ad d neffek tabadut ins, neww id awal dayen yef kra n tbadutin n wawalen uddisen, awalen iherfiyen, addad illeli d waddad amaruz, d yimerḍilen, mebla ma nettu tulmissin n yisem, tawsit d umḍan.

Ixef wis sin, d ixef i wummi nessawal tazrawt tasnamkant, anida id neffka tasleḍ i yismawen iccuden yer unamek s lemɛiwna n yimslyuyen –nney akked ayen id nuffa deg yimawalen i nesexddem amawal n DALLET J .M (Dictionnaire kabyle-francais) akked umawal n HADDADOU M.A (Dictionnaire des racines berbères communes), akked umawal n TIDJET .M (Dictionnaire des patronymes algerien) s sin yixfawen is at yemmel ama d wis sin n wat waylis.

Di taggara, nessawed nerra-d yef yisteqsiyen i d nefka di tmukrist, nufad belli at̄tas n yismawen id yusan seg tutlayt tabaranit, ggant –d iman –nsent di tutlayt n tmaziyt. nessaram ammud agi ney ad yili d amedya i waken ad illin yimahilen niđen.

Lexique

Le mot en français	Le mot en Kabyle
Anthroponyme	Isem n umdan
Adjectif	Arbib
Bibliographie	TighYbula
Chapitre	Ahric
Schéma	AsalaY
Consonne	Targalt
Composition	Asuddes
Définition	Tabadut
Dérivation nominale	Asuddem n yisem
Dérivation verbale	Asuddem n umyag
Forme	TalYa
Féminin	Unti
Genre	Tawsit
Conclusion	Tagrayt
Introduction	Tazrawt
Lexique	Amawal
L'état libre	Addad ilelli
L'état d'annexion	Addad amaruz
L'emprunt	Amerdil
langue	Tutlayt
Morphologie	TasenalYa
mot	Awal
Nombre	Amdan
Nom	Isem
Onomastique	Tasnisemt
Polysémie	Tagetnamka
Pluriel	Asget
Résumé	Agzul
Racine	Azar
Singulier	Asuf
Sémantique	Tasnamka
Synonymie	Tiknwa
Sens	Anamek
Voyelle	TiYra
Verbe	Amyag

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Introduction générale	9
Présentation sujet.....	9
Problématique.....	10
Hypothèses.....	10
Plan et organisation de travail.....	10
Presentation du terrain d'enquête et des informateurs.....	10
Makouda.....	10
Les informateurs.....	11

Chapitre I : Analyse morphologique

Introduction.....	13
I- Définition de nom propre.....	13
II-Définition de l'onomastique.....	13
III -Les branches de L'onomastique.....	14
III-1- l'anthroponymie.....	14
III-2- la toponymie.....	14
III-2-A) L'hydronymie.....	14
III-2-B) L'oronymie.....	15
III-2-C) L'odonymie.....	15
III-2-D) La micro –toponymie.....	15
IV- La morphologie.....	15
V-Le mot.....	16
VI-La racine.....	16
VI-1-la racine a base monolitère.....	17

VI-2- La racine a bas bilitère.....	17
VI-3- La racine a base trilitère.....	17
VI-4- La racine a base quadrilitère.....	17
VI-5- La racine a base cinquilitère.....	18
VII- Schème.....	18
VIII- Les noms simples.....	19
IX- les noms composés.....	19
X- Les modalités obligatoires.....	19
X-1- Le genre.....	19
Le masculin.....	19
Le féminin.....	20
X-2- l'état.....	20
L'état libre.....	20
L'état d'annexion.....	21
X-3- le nombre.....	21
Les types de pluriels.....	21
Le pluriel interne.....	21
Le pluriel externe.....	21
Le pluriel mixte.....	22
XI- Définition de la composition.....	22
Types de composition.....	22
La composition proprement dite.....	22
Les composes synaptique.....	22
XII- la dérivation.....	22
Le nom dérivé.....	23
Les types de dérivation.....	23
La derivation nominale.....	23

La dérivation verbale.....	23
La dérivation grammaticale.....	24
La dérivation expressive.....	24
XIII –L’EMPRUNT.....	25
LES TYPES D’EMPRUNT.....	25
L’emprunt punique.....	25
L’emprunt au français.....	25
A/Anthroponyme simple.....	26
B /Antroponyme composés.....	28
Conclusion.....	28

Chapitre II : Analyse sémantique

Introduction.....	30
La sémantique.....	30
La synonymie.....	31
La polysémie.....	31
La métaphore.....	32
La métonymie.....	32
L’homonymie.....	32
L’antonymie.....	33
La monosémie.....	33
Analyse lexico –sémantique du corpus.....	34
Conclusion Générale.....	41

Bibliographie

Annexes

Agzul (résumé)

Lexique

Table des matières